

PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LES VIOLENCES DANS LE SPORT

MODE D'EMPLOI DES OUTILS PROPOSÉS

Les résultats de l'étude CASES*, conduite en Belgique en 2021 sur le sujet des violences vécues par les enfants dans le sport, nous obligent à nous mobiliser :

- 4 enfants sur 10 ont subi de la négligence dans leur organisation sportive ;
- Pratiquement 7 enfants sur 10 y ont subi des violences psychologiques ;
- 1 enfant sur 2 y a subi des violences physiques ;
- Pratiquement 4 enfants sur 10 y ont subi de la violence sexuelle sans contact (photos prises à l'insu, harcèlement...);
- 1 enfant sur 4 y a subi une violence sexuelle directe (ex. attouchements, viol...)

GUIDE PRATIQUE

Le Guide pratique a été créé **dans le but d'aider les organisations sportives à adopter ce qu'on appelle une « Politique de protection de l'enfance (PPE) »**.

Il s'agit d'un texte ou d'un ensemble de textes permettant de fixer un cadre pour mieux protéger les enfants au sein d'une structure. Une PPE comprend plusieurs éléments de prévention et de réaction, par exemple le Code de conduite du club, les grandes lignes pour encadrer le recrutement des professionnels et bénévoles, une procédure pour réagir aux cas de violence envers les enfants...

Le Guide pratique peut être utilisé par la hiérarchie du club ou par ses travailleurs et bénévoles. Dans tous les cas, il faudra réfléchir ensemble à la meilleure manière d'adopter une Politique de protection de l'enfance. Nous conseillons à toutes les structures sportives de s'emparer de ce Guide car les PPE ont fait leurs preuves pour lutter contre les violences envers les enfants. Dans certains pays, où elles sont en place depuis des années, elles ont fait drastiquement diminuer les violences.

Pour faciliter les choses, le Guide détaille chaque étape de réflexion : tout le monde peut s'y mettre, quelle que soit la taille de l'organisation ou ses forces humaines. **Comme en sport, l'essentiel c'est d'oser participer !**

FICHES PRATIQUES

Les fiches pratiques ont vocation à **répondre à toutes les questions immédiates que l'on pourrait se poser dans une organisation sportive quant à la protection des enfants** : comment repérer les signes ? Comment réagir ? Comment gérer le toucher ? Etc.

Elles viennent compléter le processus d'adoption d'une Politique de protection de l'enfance en outillant les intervenants sportifs pour qu'ils ne restent pas démunis en l'absence d'un cadre structurel. Chaque fiche est prévue pour répondre à une question claire à l'aide de repères et d'outils concrets.

* Dr. Tine Vertommen, Stephanie Demarbaix & Dr. Jarl K. Kampen, " LA MALTRAITANCE DES ENFANTS DANS LE SPORT STATISTIQUES EUROPÉENNES", CASES, novembre 2021, <https://www.webopac.cfwb.be/openaccess/documents/CASES%20version%20fran%20C3%A7aise.pdf>.

GUIDE PRATIQUE

POUR SOUTENIR LA MISE EN PLACE ET EN ŒUVRE DE POLITIQUES DE PROTECTION DE L'ENFANCE DANS LES ORGANISATIONS DE SPORT ET DE LOISIRS.

- I. Introduction et phase 1 – préparer le terrain
- II. Phase 2 – comprendre les règles
- III. Phase 3 – avoir le bon matériel
- IV. Phase 4 – à vous de jouer
- V. Phase 5 – coopérer pour s'améliorer

FICHES PRATIQUES

POUR PRÉVENIR LA MALTRAITANCE DANS LE SPORT

- Fiche 1 – La maltraitance des enfants
- Fiche 2 – Les besoins de l'enfant
- Fiche 3 – Les signes d'inquiétude
- Fiche 4 – Les relations avec les familles
- Fiche 5 – La prévention de la maltraitance dans nos pratiques
- Fiche 6 – Le besoin d'intimité corporelle de l'enfant
- Fiche 7 – L'importance du toucher dans la relation éducative
- Fiche 8 – Poser les limites avec les enfants
- Fiche 9 – Un enfant aux comportements difficiles
- Fiche 10 – Que faire en cas d'inquiétude ?
- Fiche 11 – Que faire si un enfant nous confie une maltraitance ?
- Fiche 12 – Que faire quand un enfant veut garder le silence ?
- Fiche 13 – À qui s'adresser ?
- Fiche 14 – Ce que l'on peut dire ou non
- Fiche 15 – Travailler sur des situations pratiques

FICHES PRATIQUES

POUR PRÉVENIR LA MALTRAITANCE
DANS LE SPORT



D/2024/14.132

Principales autrices : Audrey Heine et Claire-Anne Sevrin (Yapaka)

Mise en page : Louise Laurent



Cofinancé par
l'Union européenne

Les points de vue et les opinions exprimées sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne, qui ne peut en être tenue pour responsable.

LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

Les notions de maltraitance et de violence sont définies dans des lois internationales et nationales. La maltraitance comprend des formes variées de violence et implique le plus souvent un adulte par rapport à un enfant.

NOTRE QUESTIONNEMENT

**Qu'est-ce que la maltraitance des enfants ?
Comment la comprendre ?**



REPÈRE

On entend par enfant toute personne âgée entre 0 et 18 ans.

La notion de maltraitance est définie dans le Décret du 12 mai 2004 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitance comme toute situation de violences physiques, de sévices corporels, d'abus sexuels, de violences psychologiques ou de négligences graves qui compromettent le développement physique, psychologique ou affectif de l'enfant. Une attitude ou un comportement maltraitant peuvent être intentionnels ou non.

Les termes de maltraitance et violence englobent des réalités similaires, même si la notion de violence est plus souvent utilisée dans les législations européenne et internationale relatives aux droits de l'enfant.

Pour chaque forme de maltraitance, il existe une gradation, un continuum, allant de formes bénignes à des formes extrêmes. La gravité n'est pas toujours liée à la durée et à la fréquence de la violence. Par exemple, se faire humilier même une fois, peut blesser l'enfant. Il est rare qu'elle s'arrête spontanément, sans intervention extérieure. La violence peut émerger dans le contexte familial de l'enfant ou dans les autres contextes de vie de l'enfant : le sport, les loisirs, l'école...

De quoi parle-t-on quand on parle de violences ?

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE : attaque contre le sentiment de valeur personnelle. Par exemple : Fixer des objectifs irréalisables, humilier, critiquer le physique, menacer, faire preuve de favoritisme, toujours confier les mêmes tâches ingrates à un enfant en particulier.

Elle comprend aussi la violence verbale (paroles humiliantes, insultantes, commentaires dévalorisants...).

VIOLENCE PHYSIQUE : tout acte allant de l'atteinte à l'intégrité physique d'une personne jusqu'à la mise en danger. Par exemple : exercice physique en guise de punition, agression physique, mordre, frapper, secouer, forcer un enfant blessé à participer...

VIOLENCE SEXUELLE : geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, par manipulation affective ou chantage. Pour rappel, en dessous de 16 ans, tout rapport sexuel est considéré comme un viol. Par ailleurs, lorsqu'une personne a une position d'autorité sur mineur, le consentement ne peut être plein, quel que soit l'âge. Exemples de violences sexuelles sans contact : commentaires et regards inappropriés, exhibition, prise de photos ou vidéos d'enfants nus ou dans des situations de vulnérabilité... Exemples de violences sexuelles avec contact : embrassade forcée, contact génital forcé, viol, relation sexuelle avec mineur...

NÉGLIGENCE : ne pas répondre aux besoins primaires de l'enfant, par exemple ne pas donner suffisamment à boire/ à manger lors d'un voyage ou d'un séjour, ne pas fournir à un enfant les équipements adéquats, priver de collation...

Parfois, la violence prend des formes subtiles, elle vient se greffer dans des pratiques soit-disant éducatives. C'est ce que l'on appelle **les violences dites éducatives ordinaires** (gifler, donner une fessée, tirer les oreilles, enfermer, priver de collation/repas, ignorer). Il s'agit de toutes les violences qui sont qualifiées « d'éducatives » parce qu'elles font partie intégrante de l'éducation, à la maison et dans les lieux de vie de l'enfant. Elles sont dites « ordinaires » parce

qu'elles sont souvent quotidiennes, considérées comme banales, normales, tolérées et parfois même encouragées. Mais que ce soit à la maison ou dans un lieu de loisir, **il est important que l'adulte sache que la violence n'est jamais un moyen d'éduquer l'enfant et qu'en aucun cas, la violence ne peut être un outil éducatif dans une pratique professionnelle***.

Il convient de citer également l'exposition à la violence conjugale, la violence basée sur le genre et la violence institutionnelle comme violences transversales ayant des conséquences sur les enfants.

UNE ÉTUDE EUROPÉENNE SUR LA VIOLENCE DANS LE SPORT

Dans le domaine du sport une enquête européenne CASES** (Child abuse in sport european statistics), s'est penchée sur la prévalence de la violence interpersonnelle envers les enfants. Un questionnaire a été soumis à 1.472 jeunes adultes (18-30 ans) vivant actuellement à Bruxelles ou en Wallonie et ayant participé à un sport organisé avant l'âge de 18 ans. Elle met en évidence que 8 adultes sur 10 en Wallonie et à Bruxelles ont subi un ou plusieurs types de violence interpersonnelle au cours de leur pratique sportive étant enfants.

La violence la plus fréquemment rapportée dans l'étude est psychologique (67,6% des victimes), suivie de la violence physique (51,8%). Viennent ensuite la violence sexuelle sans contact, comme les regards insistants et les intimidations sexuelles (40,7%), et la négligence (40,2%). La violence sexuelle avec contact (viol, agressions sexuelles...) est tout de même présente chez plus d'un répondant sur quatre (25,4%). Un jeune athlète sur cinq – surtout des garçons – a subi ces cinq types de violence.



POUR Y ARRIVER

Pour que le sport soit émancipateur, il est important d'être attentif aux besoins de l'enfant. Pour prévenir la violence, il en est de même.

👉 Restons attentif à la parole de l'enfant et aux signes d'inquiétude de ce qu'il vit dans et en dehors du sport.

👉 Parlons en équipe de toute question et inquiétudes (intimité dans les vestiaires, retards aux entraînements, performances en fonction de l'âge, etc.).

👉 Quand une inquiétude surgit, en tant qu'intervenants sportifs, nous devons accueillir l'enfant et ne pas rester seuls. Il existe un réseau d'aide direct (collègues, vivons sport, référents éthiques) ainsi qu'un réseau d'aide spécialisée (SOS enfants, SAJ, numéro d'écoute). **Consultez la fiche 13 de ce guide.**

Pour une information complète sur les différents cadres juridiques relatifs à la protection des enfants dans le sport, consultez le guide « Pour soutenir la mise en place et en œuvre d'une politique de protection de l'enfance » : www.tupeuxledire.be

.....

* Décret relatif à l'interdiction des violences à l'égard des enfants dans les structures autorisées, agréées, subventionnées ou organisées par la Communauté française du 4 octobre 2023

** Etude Cases, publiée en 2021 par Tine Vertommen, Stephanie Demarbaix & Dr. Jarl K. Kampen : <https://www.webopac.cfwb.be/openaccess/documents/CASES%20version%20fran%C3%A7aise.pdf>

POUR SAVOIR CE QUE NOUS DEVONS FAIRE ET QUI CONTACTER EN CAS D'INQUIÉTUDE

> consultez les fiches 10 à 14.

POUR NOUS OUTILLER AVEC DES MISES EN PRATIQUE ET DES SITUATIONS CONCRÈTES

> consulter la fiche 15.

RESSOURCES :

🖥️ Une formation en ligne pour prévenir la maltraitance : <https://mooc.yapaka.be>

📖 Un livre « Points de repère pour prévenir la maltraitance » : www.yapaka.be/textes

📄 Une affiche « Que faire en cas d'inquiétude de maltraitance infantile? » : www.yapaka.be/textes



LES BESOINS DE L'ENFANT

Pour bien grandir, l'enfant et l'adolescent ont des besoins fondamentaux et universels. En tant que professionnels du sport, il importe d'être attentif à ces besoins, y répondre participera au développement de l'enfant et de l'adolescent.

NOTRE QUESTIONNEMENT

Comment répondre aux besoins de l'enfant dans notre pratique d'intervenant sportif ?



REPÈRE

Les besoins de l'enfant sont propres à chacun et chacune, cependant il y a aussi des besoins universels. Ceux-ci peuvent être regroupés en cinq catégories :

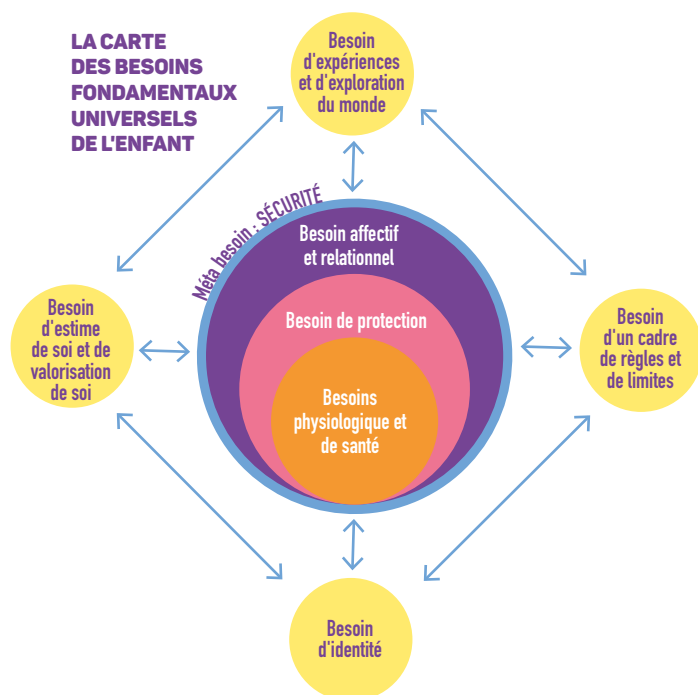
LE BESOIN DE SÉCURITÉ : permettre à l'enfant de se sentir suffisamment sécurisé pour favoriser l'exploration et le développement. Ce besoin est un méta-besoin c'est-à-dire qu'il englobe d'autres besoins (affectif et relationnel, physiologiques et de santé et de protection).*

LE BESOIN D'EXPÉRIENCES ET D'EXPLORATION : favoriser l'apprentissage par essai et erreur, mettre l'accent sur la collaboration et l'entraide, proposer des activités variées. Par exemple, un coach de rugby peut apprendre le rythme en faisant écouter de la musique aux enfants.

LE BESOIN DE RÈGLES ET LIMITES : apprendre à ne pas couper la parole, ne pas pousser, taper ou râler. Tout cela permet d'apprendre le vivre ensemble. Il y a des règles qui peuvent se négocier avec les enfants et les parents et d'autres pas ou moins comme les règles de sécurité.

LE BESOIN D'IDENTITÉ : veiller à chaque enfant même dans les grands groupes, connaître le prénom des enfants, s'intéresser à eux, et intégrer chacun et chacune. Favoriser l'inclusion de tous en tenant compte des besoins spécifiques de chacun et chacune : les enfants issus de minorités ethniques, les enfants en situation de migration, les enfants LGBTQIA +, les enfants en situation de handicap...).

LE BESOIN D'ESTIME DE SOI ET DE VALORISATION : pointer ce qui est positif pour l'enfant lors des entraînements, l'encourager.



Quand nous répondons à ses besoins, l'enfant développe un sentiment de sécurité et de bien-être, terreaux essentiels à son développement.

* Lacharité C, Ethier L, Nolin P. Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. Bulletin de psychologie. 2006, 4, 484, p. 381-394

** Brazelton T. B., Greenspan S. I., 2003, Ce dont chaque enfant a besoin. Sept besoins incontournables pour grandir, apprendre et s'épanouir, Paris, Marabout.

Site internet : <http://www.len-fantdabord.org/lenfant-dabord/les-besoins-de-lenfant>

LE RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT

Un des besoins fondamentaux des enfants est le respect de leur rythme. Les attentes parentales et sociétales à l'égard des enfants sont parfois énormes. Parents et professionnels espèrent de l'enfant qu'il performe dans le sport, qu'il obéisse, qu'il soit facile, etc. Comment dissocier nos envies, nos besoins de ceux de l'enfant ? En tant qu'animateur sportif, nous nous attendons à voir l'enfant progresser dans son sport, nous souhaitons le meilleur pour lui. Mais parfois, dans l'élan de la pratique, il nous est difficile de faire la part entre nos attentes de réussite pour l'enfant, et ce qui va l'aider à grandir. Quand nous glissons du côté de l'idéal de perfection ou de réalisation personnelle, cela peut perturber le rythme de l'enfant et entraver son développement.

En équipe, valorisons d'autres modèles (de solidarité plutôt que d'individualisme, de collaboration plutôt que d'excellence, etc.). Il est aussi important que nous puissions vivre l'échec de l'enfant sans le prendre pour nous. Le temps de l'apprentissage est ponctué de jeux, d'allers-retours, d'essais-erreurs. C'est notre métier de l'accompagner dans l'apprentissage tout en gardant le côté ludique du sport de loisir.



POUR Y ARRIVER

🔗 Informons-nous sur ce qu'un enfant est capable de faire à telle ou telle étape de son développement et également sur le contexte de sa pratique sportive.

🔗 **DES DIFFÉRENCES EN FONCTION DE L'ÂGE.** Les besoins des enfants diffèrent selon l'âge, le niveau de maturité affectif, cognitif, moteur, etc. Par exemple, un enfant de 6 ans n'a pas la capacité de réaliser les mêmes mouvements qu'un enfant de 10 ans. Ainsi, au basket, tenter d'apprendre le lay-up avant 10 ans est impossible sur le plan moteur. Est-il débutant ou confirmé ? Exerce-t-il son sport régulièrement ?

Le fait de faire de nombreux entraînements permettra peut-être à un enfant de 10 ans d'acquérir des compétences qu'un enfant de 12 ans ne maîtrisera pas autant s'il vient moins souvent...

RESSOURCES :

📄 Le tableau des repères pour comprendre les étapes du développement de l'enfant – Guide Pratique PARCS. www.tupeuxledire.be

▶ En tant qu'intervenant sportif, comment concilier le développement de l'adolescent avec nos ambitions de performance ? www.yapaka.be/videos

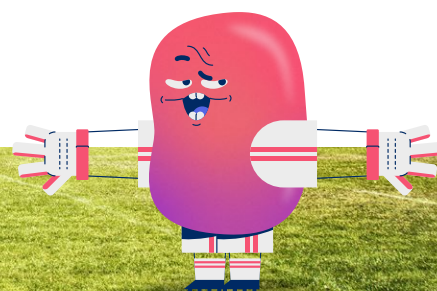
▶ Quels sont les effets du culte de la performance sur les enfants ? www.yapaka.be/videos

▶ L'ennui, ingrédient indispensable pour nourrir l'envie, le désir d'apprendre des enfants ? www.yapaka.be/videos

📖 Fascicule de l'ONE sur l'accueil de tous. www.one.be > Inclusion et accessibilité

🔗 **DÉVELOPPER LA CONFIANCE.** Gardons aussi en tête des points de repère simples qui favoriseront la relation de confiance et de sécurité pour l'enfant :

- Toujours établir (et s'assurer que ce soit compris) des limites claires et cohérentes dès le début d'une activité.
- Ecouter les enfants et dans le respect du collectif, tenir compte de leur avis.
- Apprendre aux enfants à être autonomes : par exemple en leur montrant comment remplir une gourde, ranger le matériel ensemble, favoriser la mise en place de routines, d'habitudes : en fin d'entraînements les plus jeunes rangent le petit matériel et les grands le matériel plus imposant...
- Féliciter les enfants pour leurs bonnes actions et, lorsqu'on critique, insister sur le fait que l'on critique une action, et pas l'enfant.
- Essayer de se mettre à la place de l'enfant, pour comprendre son geste.
- Essayer de comprendre les émotions de l'enfant pour y répondre adéquatement.
- Ne pas avoir peur de répéter. Pour créer une connexion neurologique, le cerveau des enfants a besoin d'avoir entendu une injonction des centaines de fois. Pour cela, les enfants, et surtout les plus jeunes, vont avoir tendance à reproduire plusieurs fois des gestes qui ont déjà été réprimandés. Prenez le temps d'arrêter le geste et de répéter calmement qu'il n'est pas un geste adéquat, la répétition fait partie de l'apprentissage.



LES SIGNES D'INQUIÉTUDE

Les signes de la maltraitance sont souvent énigmatiques et/ou secrets. C'est pourquoi les indices de souffrance sont souvent peu spécifiques et peuvent prendre des formes variées.

NOTRE QUESTIONNEMENT

Comment reconnaître des signes de maltraitance chez l'enfant ?



REPÈRE

Il importe d'être attentif à un faisceau de signes (et pas un signe pris isolément) et de l'analyser au regard du contexte global de l'enfant (ses relations avec la famille, avec ses entraîneurs, avec ses copains, etc.).

Selon les âges, les signes de souffrance psychique vont trouver des expressions différentes. Le jeune enfant peut parler avec son corps quand il ne sait pas comment dire les choses qui lui arrivent. L'enfant peut

également directement être le révélateur des violences présentes dans son environnement (famille, école...).

Les signes de maltraitance peuvent s'exprimer dans un continuum qui va de l'enfant très, trop sage à des comportements de débordement, « difficiles », de provocation.

Des changements de comportement soudain peuvent aussi être des signes.



POUR Y ARRIVER

☞ Commencer par parler à l'enfant, prendre de ses nouvelles.

☞ Dès que le développement (moteur, affectif, cognitif, etc.) de l'enfant semble être entravé (repli ou au contraire agitation), une petite alarme doit s'allumer. En effet, cela pourrait constituer des signes de maltraitance.

☞ Il n'y a pas un signe « type » de maltraitance, cependant soyons attentifs aux changements de comportement de l'enfant, à des signes cliniques (fatigue, perte d'appétit, accident d'incontinence...), à des marques sur le corps, à un état émotionnel d'agitation ou au contraire de repli...*

☞ Ne restons pas seul avec cette inquiétude. Il existe un réseau de personnes ressources, dans notre sphère professionnelle directe (référénts éthiques, collègues, Fédérations...) et dans les services de l'aide spécialisée : **consulter les fiches 12 et 13 de ce guide.**

RESSOURCES :

▶ En tant qu'intervenant sportif, à quels signes être attentif en cas d'inquiétude de maltraitance ?

www.yapaka.be/videos

▶ Les signes de souffrance d'un enfant négligé.

www.yapaka.be/videos

▶ Les signes de souffrance d'un enfant psychologiquement maltraité. www.yapaka.be/videos

▶ Signes d'alerte de maltraitance sexuelle infantile, ONE. www.maltraitancesexuelleinfantile.be

▶ Que faire si je suis confronté à une situation de maltraitance : M'appuyer sur un réseau de confiance. <http://webdoc.enlignedirecte.be/ccaevm/#ville>

* www.tupeuxledire.be/guide-pratique



LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Au club, lors des entraînements ou des matchs, nous sommes en contact avec les parents, et parfois ces relations sont difficiles. Or l'enfant a besoin de sentir que les adultes qui l'entourent ont des relations de confiance.

NOTRE QUESTIONNEMENT

**Comment envisager les parents en partenaires ?
Comment respecter la place de chacun et soutenir
les familles vivant dans un contexte difficile ?**

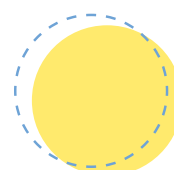


REPÈRE

Travailler ensemble implique un pacte de confiance entre parents et professionnels. Ces relations de confiance permettront à l'enfant d'apprendre à passer d'un lieu à l'autre et grandir en faisant l'expérience du respect entre les adultes.

Les liens entre parents et intervenants sportifs sont parfois compliqués, soit parce qu'on ne se croise pas assez, ce qui rend la communication difficile, ou à cause d'attentes élevées, du côté des parents ou du côté des entraîneurs : attentes de performance, de reconnaissance, de présence aux entraînements... Quand ces attentes sont trop fortes, cela peut mener à des tensions. Or il est important que l'enfant sente que les adultes qui l'entourent se font confiance et que, même en cas de désaccord, ils se reconnaissent mutuellement dans leur rôle, sont dans une « alliance éducative ».

En tant qu'intervenant sportif, nous accompagnons des familles qui peuvent se trouver fragilisées par des contextes spécifiques : un vécu de pauvreté, un parcours de migration, des problèmes de violence conjugale, une difficulté de santé mentale, etc. Pour accompagner les enfants au mieux, nous devons être attentifs à ces contextes familiaux. Cela permettra à l'enfant de se sentir en confiance. Quand une famille vit un moment difficile, cela peut générer de l'isolement, du stress, de l'épuisement parental, et peut dans certains cas mener à de la négligence des enfants. Même si nous ne disposons pas d'une baguette magique pour résoudre les problèmes rencontrés par les familles, nous pouvons, par notre écoute et notre présence, participer à soutenir leur dignité.





POUR Y ARRIVER



🌸 Afin de pouvoir accorder sa confiance, on a besoin de se parler. Le parent a besoin d'informations concrètes sur ce qui sera demandé à l'enfant.

🌸 Un cadre fixé, dont les règles sont explicites permet d'une part aux parents de connaître le projet du club, d'en discuter et d'autre part aux professionnels de s'y appuyer en cas de désaccord avec les parents.

🌸 Travailler dans la confiance mutuelle ne signifie pas que les adultes autour de l'enfant soient d'accord sur tout, tout le temps, mais le respect reste de mise.

🌸 Ayons une attention particulière pour les familles vivant dans un contexte difficile.

Chacun, dans notre parcours de vie, nous savons que nous pouvons être confrontés à un moment difficile, qu'il soit temporaire ou de longue durée. N'hésitons pas non plus à nous appuyer sur le réseau de proximité pour soutenir les familles : des CPAS, les maisons de quartier, des associations communautaires travaillant avec les migrants, etc. Par exemple, par rapport aux questions de pauvreté, nous pouvons proposer des mesures simples qui faciliteront la vie de tous les parents : offrir les collations aux enfants, proposer une caisse de solidarité pour les cotisations, etc.

QUELQUES EXEMPLES PRATIQUES POUR FAVORISER LES RELATIONS DE CONFIANCE AVEC LES PARENTS :

🌸 Proposer des rencontres de parents en début d'année pour présenter le club.

🌸 Organiser des matchs parents-enfants-coach une fois par an permet de créer des liens différents.

🌸 Proposer à des parents de devenir des « parents référents/parents fair-play ». Il s'agit de parents présents régulièrement lors des entraînements ou événements sportifs, qui ont un rôle de modérateurs, de conciliateurs au bord du terrain.

🌸 Proposer des moments de « safe sport », c'est-à-dire des entraînements avec les enfants sans la présence des parents en expliquant l'objectif aux parents.

RESSOURCES :

- ▶ L'alliance parents - intervenant sportif soutient l'adolescent dans son développement. www.yapaka.be/videos
- ▶ Quand l'intervenant sportif doit contenir les ambitions parentales excessives pour leur enfant ou leur adolescent. www.yapaka.be/videos
- ▶ Le clash entre adultes, un « carton rouge » qui met l'adolescent hors-jeu. www.yapaka.be/videos
- ▶ La FILE : résumé du colloque « ouvrir la porte aux parents, un défi. » www.fileasbl.be > activités > événements pédagogiques



LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE DANS NOS PRATIQUES

La maltraitance peut surgir dans les pratiques professionnelles : crier ou humilier l'enfant, n'écouter que sa satisfaction d'adulte, en poussant l'enfant à trop de perfection, de performance, en le brusquant sans respecter son rythme, etc. Parfois, il peut arriver que l'adulte ne réponde plus aux besoins de l'enfant mais bien aux siens propres. Or, nous devons rester au service de l'enfant et mettre de côté certaines de nos attentes d'adultes.

NOTRE QUESTIONNEMENT

Comment développer des pratiques professionnelles respectueuses de l'enfant ? Comment connaître nos limites, oser parler quand nous sentons qu'elles sont dépassées ?



REPÈRE

Les enfants explorent qui ils sont et qui ils veulent devenir. **En tant que professionnels, nous les accompagnons dans ce processus d'exploration, en soutenant leur développement affectif, moteur et cognitif. Encourager, réconforter, gronder ou sanctionner un enfant, etc. font partie de notre rôle d'intervenant sportif. Mais il peut arriver que nous nous sentions glisser dans un rapport de force avec les enfants.** Cette tension peut être particulièrement forte si

nous nous sentons seuls ou peu soutenus dans notre organisation ou si nous exerçons dans des conditions structurelles difficiles (manque de personnel, bâtiments inadaptés, manque de ressources matérielles, etc.). Parfois aussi, le fonctionnement de l'institution s'opère au détriment du développement de l'enfant : silence autour d'une situation de maltraitance, violences dites éducatives ordinaires (punitions, humiliations...).



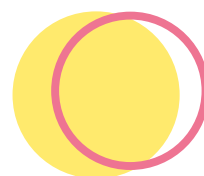
POUR Y ARRIVER

🌸 Dans notre relation à l'enfant, être suffisamment proche de lui est important pour qu'il se sente soutenu et cadré. Mais il est aussi nécessaire d'avoir assez de distance pour ne pas mettre à mal la relation, particulièrement dans le sport de haut niveau pour éviter le huis clos relationnel.

🌸 Pour cela, il est également important d'avoir le soutien de notre organisation. C'est à la structure, au club par exemple, d'organiser des temps et des espaces pour discuter ensemble de nos difficultés et ainsi développer une politique de protection de l'enfant au sein du club. **Pour en savoir plus sur cette politique, consultez www.tupeuxledire.be/guide-pratique**

🌸 On peut également soumettre l'idée de prendre des moments en équipe ou individuellement pour partager nos difficultés... (temps de formation, rencontres informelles...).

🌸 Nous pouvons aussi proposer des outils afin de développer le bien-être dans l'équipe. Il existe une quantité de ressources déjà disponibles, à adapter en fonction de nos réalités de terrain et à utiliser quand bon nous semble.





Prévenir la maltraitance c'est aussi remettre en question ses pratiques et son sport, sortir d'une culture exclusivement centrée sur la performance et mettre l'accent sur l'esprit d'équipe et la solidarité.

Prenons exemple sur l'ultimate frisbee. Un sport mixte, sans contact et sans arbitre. Ce sport inclut des bonnes pratiques qui récompensent l'esprit d'équipe et le fair play. Tous les joueurs et joueuses connaissent à peu près toutes les règles et à la fin des matchs il y a un débriefing entre les deux équipes pour pointer le positif, le négatif, les points d'amélioration ou encore les notes de fair play accordées à l'équipe adverse. Enfin il y a un trophée pour le fair play qui vaut tout autant que le trophée sportif.

RESSOURCES :

- ▶ L'exigence de performance, une maltraitance pour l'enfant ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Quand l'intervenant est en difficulté d'évoquer en équipe une situation difficile rencontrée avec un enfant. www.yapaka.be/videos
- 📄 Résumé d'une Politique de protection de l'enfant pour les enfants : Dans le guide pratique pour soutenir la mise en place de PPE dans des organisations de sport et de loisirs. (Page 149) www.tupeuxledire.be/guide-pratique
- 📄 Des outils pour pouvoir se décharger comme la boîte de retour au calme. www.bloghoptoys.fr > [boîte de retour au calme, un outil d'auto régulation](#)
- 📄 Des outils pour développer une charte de la bienveillance dans son club ou une charte des droits de l'enfant. www.tupeuxledire.be > [les encadrants sportifs ou de loisirs](#)



LE BESOIN D'INTIMITÉ CORPORELLE DE L'ENFANT

La délimitation de l'espace intime est propre à chaque enfant et en lien avec l'histoire familiale. Il y a des enfants qui s'isolent dans un coin pour cacher leur nudité. D'autres s'exhibent. Certains enfants n'aiment pas les bisous. Il y a des enfants qui se montrent tactiles. En tant qu'adultes, nous aidons les enfants à construire cette sphère intime.

NOTRE QUESTIONNEMENT

Comment développer des pratiques professionnelles respectueuses du besoin d'intimité des enfants ?



REPÈRE

Il est indispensable que nous reconnaissons et respectons l'espace personnel de l'enfant pour lui apprendre à poser ses limites. En installant une relation non intrusive, respectueuse, il apprendra à poser ses limites. Nous le laissons explorer et découvrir son environnement dans un cadre où il

pourra expérimenter les limites (les siennes et celles des autres). C'est en réalisant qu'il a un corps à lui et qu'il est respecté, que l'enfant pourra en prendre soin, et aura le souci de l'autre.



POUR Y ARRIVER

Aborder en équipe les questions de l'intimité et du toucher est primordial : comment s'exprime-t-elle chez les enfants, ce que nous nous en représentons, comment y répondre... ? Cela peut servir de catalyseur à nos émotions et offrir la possibilité de (re)penser nos pratiques.

Par exemple, discuter de la façon dont on organise les vestiaires, les douches en collectif, le port de la tenue...

Dans cet espace de discussion, il sera alors possible d'évoquer les situations posant questions et de les analyser en regard de nos ressentis. Quand ce n'est pas possible d'aborder cette question en équipe, nous pouvons nous appuyer sur notre réseau des référents éthiques et le réseau de l'aide spécialisée. **Consulter la fiche 13 de ce guide.**

Pour aborder ces questions d'intimité avec les enfants, faites-le de manière très concrète. Par exemple : en faisant une activité de consultation sur cette thématique spécifique en petit groupe, en leur posant des questions sous forme de jeu : quels sont les comportements qu'ils apprécient ou qui les dérangent ?

RESSOURCES :

- ▶ La douche d'après-match, les vestiaires...des lieux collectifs où l'intimité doit être respectée. www.yapaka.be/videos
- ▶ Comment se construisent la pudeur et l'intimité chez l'enfant ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Les violences sexuelles expliquées aux enfants : outil de prévention « Le Loup », OVEO. www.oveo.org > recherche : violence sexuelle
- ▶ Le consentement expliqué aux enfants, Comitys. www.youtube.com/watch?v=S70PvCqtXwU
- ▶ Mon cahier de prévention : inceste et violences sexuelles, Face à l'inceste. www.one.be > Inclusion et accessibilité



L'IMPORTANCE DU TOUCHER DANS LA RELATION ÉDUCATIVE

Dans une époque marquée par la crainte des abus sexuels et le souci de protection des enfants, la question du toucher peut se révéler sensible pour les coachs sportifs. Par crainte de « mal » faire, certains n'osent plus toucher les enfants. Or le toucher est indispensable au développement affectif de l'enfant.

NOTRE QUESTIONNEMENT

Comment avoir un toucher respectueux de l'enfant ?



REPÈRE

Plutôt que de décourager l'utilisation du toucher dans les situations éducatives, interrogeons-nous sur nos ressentis et ceux de l'enfant. Dans la pratique sportive, il existe différentes fonctions au toucher, nous faisons ici un focus sur le toucher avec un adulte et non sur le toucher entre enfants.

LA FONCTION TECHNIQUE : renvoie aux gestes relatifs à la transmission de techniques motrices et/ou sportives, aux principes d'efficacité. (par exemple : les gestes qui assurent la sécurité lors d'un exercice, se positionner en volley pour un service...)

LA FONCTION RELATIONNELLE : renvoie à l'existence d'une véritable relation avec le jeune et des interactions qui visent à apaiser et rassurer. Par exemple quand un jeune se blesse on va venir le toucher pour le reconforter.

LA FONCTION INSTRUMENTALE : c'est le fait d'entrer en interaction avec l'élève et lui signifier rapidement ce qui est attendu de lui à travers le non-verbal (par exemple, lorsque l'enseignant nomme les équipes en sport collectif et pousse gentiment un élève dans le dos, il induit une accélération du placement de l'élève dans son équipe. Ce sont des touchers d'organisation.) »*

Dans la relation de confiance établie avec l'enfant, le toucher doit se faire respectueux du corps de l'enfant. A cet égard, l'adulte prendra en considération la réaction de l'enfant, ce qui fait bulle de protection pour l'enfant, ses zones sensibles, son histoire familiale, ses représentations culturelles...

.....

* Classification fonctionnelle réalisée par Barrière-Boizumault & Cogérino pour le milieu sportif, 2010, reprise de Bonneton-Tabariès et Lambert-Libert (2006) conçue en milieu infirmier.



POUR Y ARRIVER



🌸 Une façon de mettre l'enfant, le jeune en confiance est de lui expliquer et de le prévenir quand nous allons le toucher pour un exercice.

Par exemple, en gymnastique, lors d'un salto, le coach va faire une parade c'est-à-dire tenir par sécurité l'enfant, il est alors important de le prévenir.

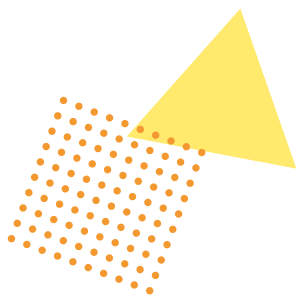
🌸 Le toucher est aussi lié aux besoins de l'enfant et doit être ajusté à l'âge de l'enfant. Les petits auront parfois besoin d'un câlin là où les plus grands se sentiront encouragés avec un check.

🌸 Pour que le toucher puisse être soutenant, il doit être consenti.

🌸 Il est important d'en parler avec d'autres professionnels au sein de son équipe ou à l'extérieur. Le fait de pouvoir aborder ensemble, par exemple en équipe, les situations rencontrées et les ressentis éprouvés pourra permettre d'ajuster sa posture professionnelle.

LA CONFIANCE

La confiance est au cœur de la relation éducative: la confiance des jeunes en l'adulte et réciproquement, ainsi que la confiance des adultes entre eux. L'instauration de ce climat de confiance permettra à l'adulte s'occupant du jeune d'être perçu comme bienveillant mais aussi cadrant. Cette relation de confiance appelle une posture de « juste » distance chez les adultes (ni trop près, ni trop loin). Dans le cadre de ce lien rassurant, le toucher est un outil formidable. D'un simple contact technique, pour par exemple faire apprendre une position en gymnastique, il peut devenir encouragement, soutien et support au développement physique et psychique des jeunes.



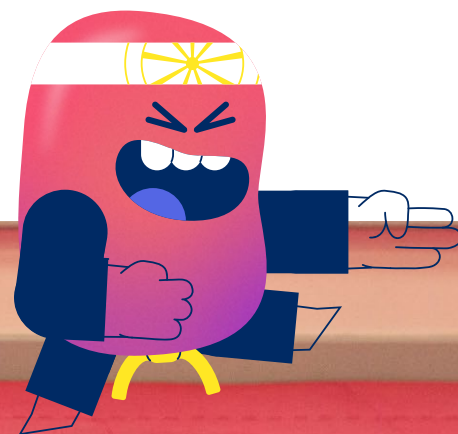
RESSOURCES :

📖 L'importance du toucher dans la relation éducative. www.yapaka.be > Professionnels > Formations > Outils de formation

▶ Quand le toucher est envahissant pour un enfant. www.yapaka.be/videos

▶ En quoi le toucher participe aux apprentissages ? www.yapaka.be/videos

▶ Parler du toucher en équipe, une prévention salutaire pour tous les professionnels. www.yapaka.be/videos



POSER LES LIMITES AVEC LES ENFANTS

En tant qu'intervenant auprès des enfants et des jeunes, nous occupons une position d'exemple. L'enfant n'est pas un adulte miniature, il a besoin d'adultes autour de lui pour le guider, lui permettre de grandir.

NOTRE QUESTIONNEMENT

Comment garder l'enfant à sa place d'enfant ? Comment ne pas glisser vers un rapport de force dans notre relation à l'enfant ?



REPÈRE

Guider l'enfant implique de lui signifier des limites et tenir cette position ne veut pas dire l'écraser ou l'humilier. **Autorité ne signifie ni pouvoir, ni séduction ni violence. Au contraire, c'est permettre à l'enfant de sentir des balises rassurantes, contenantes.**

Ayons en tête quelques balises :

➔ Se poser la question de la nature de la sanction donnée à l'enfant si il ne respecte pas le cadre, afin qu'il ne soit pas humilié.

➔ **La sanction est censée être pédagogique et pas punitive.** Par exemple, faire faire des pompes devant tout le monde et de façon répétitive, sera-t-il bon pour un enfant et le reste du groupe ?

➔ S'interroger sur l'intention derrière les règles posées et la sanction qui en découle, cela nous aidera à placer le curseur au bon endroit c'est-à-dire à poser des limites, en respectant l'enfant.



POUR Y ARRIVER

🌸 Avoir un rôle de coach, c'est représenter un mur souple sur lequel l'enfant va parfois venir pousser. Mur qui va s'adapter au fil du développement. Il est rassurant pour l'enfant de se sentir bordé des limites incarnées par un adulte bienveillant qui ne se laisse pas déstabiliser.

🌸 Il s'agit donc pour l'adulte qui montre le chemin, d'accepter et contenir la conflictualité.

🌸 N'hésitons pas à faire participer les enfants à l'élaboration des règles de manière adaptée à leur âge. Il est particulièrement intéressant de concevoir avec eux le système de sanction par exemple : créer un tableau, un visuel avec ce qui peut être fait en opposition à ce qui ne peut pas, proposer aux enfants de se mettre en scène et de poser pour le visuel.

Pour tenir cette position du mur souple, il est important de s'appuyer sur des règles définies à un certain moment, qui ont du sens pour nous et aussi pour l'enfant. Cela nous permettra de ne pas tomber dans un rapport de force avec l'enfant. On dit non parce que ça fait sens pour aider l'enfant à grandir et pas pour ne pas perdre la face. Si malgré nous un rapport de force s'engage, on peut prendre du recul et demander de l'aide à un collègue.

RESSOURCES :

- ▶ En tant qu'intervenant sportif, mettre un cadre, ce n'est pas humilier. www.yapaka.be/videos
- 📖 Mettre des limites à l'enfant, tout un processus | Yapaka. www.yapaka.be/textes
- ▶ L'autorité dans la relation éducative avec l'enfant se distingue d'une relation de pouvoir. www.yapaka.be/videos
- 📖 Efficacité d'une règle : les 5 C - Règles et règlements à l'école - Université de Paix. universitedepaix.org
- 📖 Développer des outils pour des règles plus claires. apprendreaeduquer.fr/les-inconvenients-des-tableaux-de-comportements

UN ENFANT AUX COMPORTEMENTS DIFFICILES

Certains enfants ou groupes d'enfants sont perçus comme étant difficiles, perturbateurs. Cela peut nous énerver, compliquer la gestion de notre groupe de sport. Si la situation est récurrente, la relation avec le jeune peut se crispier, s'envenimer.

NOTRE QUESTIONNEMENT

**Pourquoi cet enfant me met-il en difficulté ?
Comment oser questionner les représentations quand
tout le monde a une image négative de lui dans l'équipe ?**



REPÈRE

Dans le cadre de nos pratiques d'intervention, il est naturel que nous ayons des représentations différentes des enfants que nous accompagnons : « Enfants sages, faciles, dynamiques ou au contraire difficiles, perturbateurs pour le groupe, etc. » **Nous pourrions être tentés d'essayer d'accorder nos points de vue sur ce que serait ou ne serait pas l'enfant, le faire entrer dans une catégorie. C'est justement dans l'échange de regards différents que nous pourrions nous dégager d'une représentation figée et d'un étiquetage de l'enfant.**

A cause de notre vécu personnel, nous pouvons avoir plus ou moins d'affinités spontanées avec un enfant, comme avec n'importe quelle personne. Cela est tout à fait humain. **Néanmoins, en tant que professionnel, il est important de ne pas nous limiter à nos sentiments individuels et de parvenir à décaler notre regard.**

Il est important d'être attentifs aux changements d'attitude chez les enfants, par exemple, des enfants qui deviennent très – trop – sages ou au contraire difficiles. Cela peut signifier un mal-être, une difficulté à la maison ou dans le club.



POUR Y ARRIVER

🍷 Laissons-nous surprendre par ce qu'est l'enfant, ses différentes facettes.

🍷 Pour ne pas l'enfermer dans une étiquette, échangeons nos points de vue entre entraîneurs, avec des professionnels extérieurs (écoles, PMS, maisons de jeunes, AMO). Ces échanges en équipe nous donneront des occasions de le découvrir autrement.

🍷 N'hésitons pas non plus à parler en équipe des enfants avec lesquels on a plus de mal. Même si on ne sait pas toujours expliquer pourquoi, le partager nous permettrait de changer notre regard sur eux.



RESSOURCES :

- ▶ Lors des activités sportives, comment ne pas étiqueter les enfants ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Qu'est-ce qu'un enfant difficile ? www.yapaka.be/videos
- 📄 Webdoc : un enfant difficile est un enfant qui a quelque chose à nous dire. yapaka.be/enfant-difficile
- 📄 Travailler la notion d'étiquette en équipe : site maître et grandir > onglet 1 à 3 ans, section comportement et discipline. miniurl.be/r-5e1g

QUE FAIRE EN CAS D'INQUIÉTUDE ?

Dans notre activité auprès des enfants, nous pouvons être amenés à voir des signes et à recevoir des informations inquiétantes et dans certains cas exceptionnels à mener une action de protection en urgence.

NOTRE QUESTIONNEMENT

Que faire en cas d'inquiétude ?



REPÈRE

Lorsque nous nous inquiétons pour un enfant, la première chose à faire est d'en parler à une personne de confiance (**consultez la fiche 13**). Il est important de parler même si notre inquiétude nous paraît légère et même si nous craignons de déranger un collègue pour « pas grand-chose ». **Faisons confiance à notre ressenti, nous connaissons bien les enfants que nous accompagnons et si une petite alarme s'allume dans notre tête, confions nous à d'autres.**

Nous sommes tenus d'apporter aide et protection à l'enfant victime de maltraitance ou à celui chez qui sont suspectés de tels mauvais traitements. Afin d'organiser

cette aide, tout intervenant confronté à une situation de maltraitance ou à risques peut interpellier l'une des instances ou services spécifiques suivants aux fins de se faire accompagner, orienter ou relayer dans la prise en charge : le centre psycho-médico-social, le service de promotion de la santé à l'école, l'équipe « SOS Enfants » ou tout autre intervenant compétent spécialisé. Toute coopération doit s'exercer dans la discrétion et ne porter que sur des informations indispensables à la prise en charge. Sauf si cela porte atteinte à l'intérêt de l'enfant, le relais dans la prise en charge doit être porté à la connaissance de l'enfant, de sa famille et de son milieu familial de vie.*



POUR Y ARRIVER

☑ Porter une attention à l'enfant : être attentif aux signes, être à l'écoute et disponible.

☑ Réagir et ne pas rester seul : s'appuyer sur son équipe, sa hiérarchie, la personne référente, le réseau d'aide extérieur.

☑ Nous pouvons être particulièrement démunis dans deux situations : quand l'enfant nous confie une maltraitance (**consultez la fiche 11**) ou bien au contraire quand l'enfant veut garder le silence (**consultez la fiche 12**).

RESSOURCES :

- ▶ En cas de suspicion de maltraitance, à quel moment faire appel à une équipe SOS Enfants ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Qu'est-ce qu'un service d'aide aux victimes ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Comment travaille une équipe SOS Enfants ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Travailler en réseau autour des situations de maltraitance : accepter les limites de son rôle. www.yapaka.be/videos
- ▶ Travailler en réseau autour d'une situation de maltraitance d'un enfant ou d'un adolescent : quelle est la place d'un service AMO ? www.yapaka.be/videos

* Décret du 12 mai 2004 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitance



QUE FAIRE SI UN ENFANT NOUS CONFIE UNE MALTRAITANCE ?

Notre position nous place souvent dans un rapport privilégié avec l'enfant : il nous fait confiance. Et à cet égard, il est possible qu'il nous confie des difficultés, une maltraitance vécue à la maison ou dans le club.

NOTRE QUESTIONNEMENT



Quelle place accorder à la parole de l'enfant ?



REPÈRE

La parole de l'enfant doit être respectée, c'est une certitude. **L'enfant, même très jeune, est à considérer comme compétent de sa parole, capable de partager son vécu. Il s'agit de le prendre au sérieux.** La parole de l'enfant, sa manière de relater

les événements et faits, à son rythme, traduit sa propre réalité, et sa vision des choses au prisme de son niveau de développement. Il nous revient de respecter ce rythme même si cela peut nous paraître lent.



POUR Y ARRIVER

Quand un enfant se confie, il importe d'établir un cadre clair qui soit compris par celui-ci. Cela passe par l'explication de ce qu'il sera fait de sa parole qu'il dépose, en l'informant que ce qu'il partage pourrait être communiqué à un autre professionnel si nous l'estimons nécessaire pour le protéger. Si ces aspects ne sont pas spécifiés, le dépôt auprès d'un tiers de ce que l'enfant nous a confié pourrait être perçu comme une trahison par ce dernier et rompre la confiance. Ceci ne pourrait que nuire à la relation et entraver les éventuelles confidences ultérieures.

- ☞ Ne jamais mettre en doute sa parole même si les révélations vous semblent floues, étranges ou incroyables...
- ☞ Lui poser uniquement des questions ouvertes telles que « Veux-tu m'en dire un peu plus ? » sans pour autant se lancer dans un interrogatoire.
- ☞ Ne pas faire de promesses sur le fait que vous allez garder son secret.
- ☞ Ne restez pas seul car vous n'êtes pas professionnels de la protection de l'enfance.

Concrètement voici une proposition afin de réagir* :

☞ Maîtriser ses émotions, il ne faut pas dramatiser la situation ou à contrario la minimiser, il faut éviter les réactions émotionnelles.

☞ Féliciter l'enfant pour ses révélations, son courage et le remercier pour sa confiance. Rappeler à l'enfant qu'il n'est pas coupable mais bien victime.

*Il n'y a pas une seule manière de réagir, vous trouverez un autre exemple dans le GUIDE pratique PARCS page 25 - www.tupezledire.be/guide-pratique

RESSOURCES :

- ▶ En tant que professionnel, que partager des confidences d'un enfant et avec qui ? www.yapaka.be/videos
- ▶ En tant qu'éducateur, à quoi être attentif lors d'une inquiétude de maltraitance ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Comment aider le professionnel à sortir du poids de la confiance de l'inceste ? www.yapaka.be/videos
- 📖 La parole de l'enfant dans un cadre de maltraitance. www.yapaka.be/textes
- 📖 Livre Temps d'arrêt : Guide pour prévenir la maltraitance, Marc Gérard. www.yapaka.be/textes

QUE FAIRE QUAND UN ENFANT VEUT GARDER LE SILENCE ?

Nous pouvons nous sentir démunis face au silence d'un enfant que nous suspectons de vivre une situation de maltraitance.

NOTRE QUESTIONNEMENT



Comment comprendre et que faire face à un enfant qui veut garder le silence sur une maltraitance ?



REPÈRE

Il y a de nombreuses raisons au silence de l'enfant : **un sentiment de honte, de culpabilité, l'emprise de l'adulte, des menaces, la peur d'être stigmatisé, la peur des représailles, le fait de vouloir protéger ses proches, l'état de choc, la loyauté à l'adulte, la peur d'être rejeté par sa famille, ...**

Il est de notre rôle de soutenir l'enfant dans cette parole, en respectant son rythme et en nous entourant de professionnels qui seront en mesure de l'aider.

De manière générale, un enfant ne peut pas empêcher la maltraitance d'un adulte et il n'a pas ou peu de points de repère sur ce qui est « normal » ou pas. Avec la scolarisation, il peut commencer à pressentir que ce qui lui arrive ne se passe pas chez les autres, il peut se sentir dans une grande solitude et garder le silence.



POUR Y ARRIVER

🌸 Se poser des questions en concertation avec d'autres professionnels (besoins immédiats des soins médicaux, gravité de la violence).

🌸 L'enfant doit pouvoir parler quand il est prêt à le faire et le professionnel doit être attentif et écouter plutôt qu'inciter à la parole ou chercher à dépister. De manière générale, un enfant choisit le moment et la personne à qui il se confie. Souvent aussi, on pense que l'enfant ne parle pas alors qu'il sème des indices.

🌸 L'adulte en première ligne doit, dans tous les cas, travailler avec un ou plusieurs tiers (PMS, direction, collègue...) en cherchant la meilleure voie pour aider l'enfant à sortir de la situation.

🌸 Il est important de remettre l'enfant dans sa position d'enfant, il n'est responsable de rien, ce qui va soulager sa culpabilité.

🌸 Un enfant victime de maltraitance peut parler de ce qu'il subit et il est important qu'il soit immédiatement écouté et entendu. S'il se confie à vous, c'est qu'il vous considère comme une personne de confiance qui pourra l'aider.

RESSOURCES :

- ▶ Comment comprendre qu'un enfant ne parle pas de la maltraitance qu'il vit ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Accueillir la parole de l'enfant en cas d'inceste : quels mots utiliser ? Que lui dire ? www.yapaka.be/videos
- ▶ En quoi le silence autour de l'inceste dans une famille touche aussi le professionnel ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Pourquoi le secret entoure l'abus dans une famille ? www.yapaka.be/videos
- ▶ En quoi le silence autour de l'inceste emprisonne l'enfant ? www.yapaka.be/videos

À QUI S'ADRESSER ?

En tant que professionnel de première ligne dans le domaine du sport, nous faisons partie d'un réseau de la prévention et de l'aide en situation de maltraitance. Aussi, n'hésitons pas à nous appuyer sur ce réseau.

NOTRE QUESTIONNEMENT

Quelles sont les personnes et services à qui s'adresser en cas d'inquiétude ?



REPÈRE

Il est important de ne pas rester seul en cas d'inquiétude et de faire appel au réseau. Il y a une logique à travailler ensemble en étant au clair avec les rôles de chacun. Cela nous permettra de prendre le

temps de réfléchir ensemble et de ne pas être emporté par nos propres ressentis et de mettre en place protection et soutien à l'enfant et sa famille.



POUR Y ARRIVER

S'ADRESSER À SA SPHÈRE

PROFESSIONNELLE DIRECTE:

Dans un premier temps, parlons de notre inquiétude à un collègue, notre hiérarchie.

Parfois nous ne sommes pas soutenus par notre sphère professionnelle. **Il est aussi possible que la maltraitance soit systémique, soit le fait de l'organisation sportive.** Si du silence s'installe ou que la situation s'enlise, qu'il ne se passe rien, que les portes restent closes, quand certains membres sont couverts par le système, il est important de nous tourner vers le réseau extérieur de l'aide spécialisée.

S'ADRESSER À DES PARTENAIRES DE PROXIMITÉ:

Les intervenants de notre réseau de proximité (école, PMS, maisons de jeunes, plannings, d'autres clubs etc.) sont aussi de précieux partenaires, ils connaissent les enfants, parfois les familles dans un autre cadre que le nôtre. N'hésitons pas à les rencontrer, à faire connaissance et découvrir les professionnels que nous ne connaissons pas encore, échanger avec eux dans le quotidien de nos pratiques. Ces équipes ont l'enfant et sa famille au centre de leurs préoccupations et peuvent apporter un éclairage. Il peut aussi être utile de prendre l'avis du médecin de famille ou d'un psychologue d'un centre de santé mentale par rapport à la situation qui suscite l'inquiétude.

Nous pouvons nous adresser à des personnes chargées des questions de maltraitance dans les fédérations sportives. Il s'agit de référents éthiques, un-e par fédération. Consulter le site de l'ADEPS pour avoir les coordonnées de votre référent éthique.
www.sport-adepts.be > éthique sportive

Les services d'écoute gratuits, Télé-Accueil au 107 (destiné à tous, adultes et enfants), Ecoute Enfants au 103 (destiné aux enfants, adultes et professionnels) sont aussi des ressources précieuses.

Le Délégué général de la Communauté française aux Droits de l'enfant* peut également aiguiller les professionnels. Institué par le décret du 20 juin 2002, il a pour mission générale de veiller à la sauvegarde des droits et intérêt des enfants. Le bureau du DGDE peut vous informer des droits et intérêt des enfants et vous aider à les promouvoir, vérifier l'application correcte des lois concernant les enfants, recevoir les plaintes ou les demandes de médiation relatives aux atteintes portées aux droits et intérêt des enfants.

* www.dgde.cfwb.be

PASSER LE RELAIS À DES SPÉCIALISTES DE L'AIDE À L'ENFANCE :

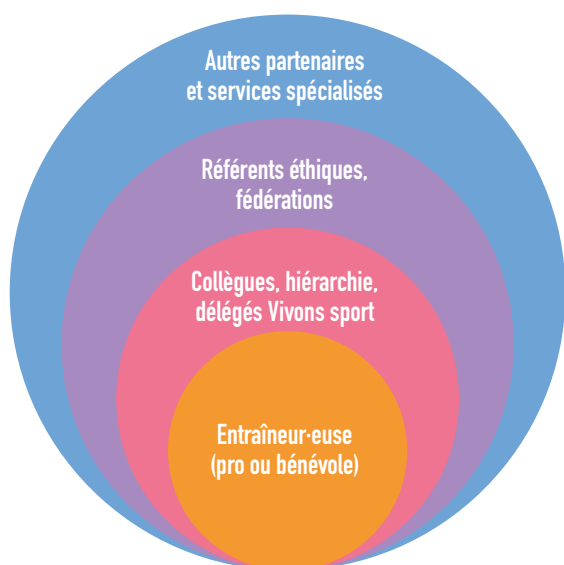
Quand la situation continue à nous inquiéter et que nous ne trouvons pas de solution au sein de notre sphère professionnelle directe, il importe de passer le relais à des professionnels compétents en matière d'aide à

l'enfance. Ils disposent de ressources, comme le secret professionnel, des liens spécifiques avec le secteur de l'aide à la jeunesse, etc. pour apporter un accompagnement aux enfants et aux familles en souffrance. Alors, n'hésitons pas à les contacter en cas d'inquiétude, à prendre conseils et à passer le relais si nécessaire.

Ces services sont d'une part, les équipes SOS Enfants et d'autre part les Services d'Aide à la Jeunesse (SAJ).

🌸 L'équipe SOS Enfants est une équipe pluridisciplinaire (juriste, psychiatre et psychologue, éducateur...) qui prend en charge les situations de maltraitance. Sa première mission est d'accueillir toute personne aux prises avec des questions, suspicions... liées à la maltraitance sur un enfant pour évaluer le danger et la suite à mettre en place. Les équipes SOS Enfants de chaque arrondissement judiciaire conseillent et accompagnent les intervenant.e.s dans leurs questionnements comme par ex quelles suites donner à une situation qui m'inquiète ?

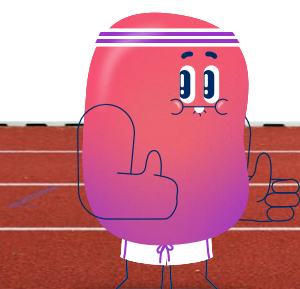
🌸 Le Conseiller de l'Aide à la Jeunesse du SAJ peut intervenir à la demande d'un jeune, d'un parent ou d'un intervenant pour écouter, orienter et soutenir enfants et familles. Ces services ont un rôle protectionnel, c'est-à-dire qu'ils visent à protéger l'enfant en difficulté ou en danger, ainsi que sa famille. Le SAJ intervient sur base volontaire, rien ne peut être fait ou décidé sans l'accord du jeune ou de ses parents. Après un entretien dont l'objectif est d'expliquer les bases du problème rencontré, le SAJ pourra proposer : une orientation vers un service plus spécifiquement compétent (une AMO, un centre PMS, SOS-Enfants...), un programme d'aide adapté à la situation du mineur et de sa famille. Le SAJ assurera le suivi régulier de la situation autour d'une coordination avec les services associés. Dès lors, ce sont généralement les professionnels de la sphère de l'aide qui solliciteront la sphère judiciaire (la police et le parquet) s'ils l'estiment nécessaire après analyse de la situation.



Trouver des professionnels avec la cartographie de Yapaka.
cartographie.yapaka.be

RESSOURCES :

- ▶ Maltraitance et travail en réseau : une logique de travail ensemble, chacun dans ses compétences www.yapaka.be/videos
- ▶ Dans quelle temporalité faire appel en cas de dévoiement de maltraitance ou d'inquiétude pour un enfant ? www.yapaka.be/videos
- ▶ En cas d'inquiétude de maltraitance, à qui faire appel ? www.yapaka.be/videos
- 📖 Outil concret à utiliser en équipe : Le guide pratique de PARCS pour soutenir la mise en place et en œuvre de politiques de protection de l'enfance dans les organisations de sport et de loisirs. www.tupezledire.be/guide-pratique
- 📄 La charte de la bienveillance réalisée dans le cadre du projet PARCS. www.tupezledire.be/encadrants



CE QUE L'ON PEUT DIRE OU NON

En cas d'inquiétude ou de dévoilement de faits de maltraitance, il n'est pas toujours clair de savoir ce que l'on peut dire ou non et à qui le dire.

NOTRE QUESTIONNEMENT



Que peut-on partager ? Que doit-on partager ?



REPÈRE

Le rôle des intervenants et bénévoles travaillant dans l'accueil, l'animation et l'encadrement d'enfants, est précisé dans le cadre des missions du décret du 12 mai 2004 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitance : « **Compte tenu de sa mission et de sa capacité à agir, l'intervenant est tenu d'apporter aide et protection à l'enfant victime de maltraitance ou à celui chez qui sont suspectés de tels mauvais traitements.** Si l'intérêt de l'enfant le requiert et dans les limites de la mission de l'intervenant et de sa capacité à agir, l'aide est octroyée à sa famille ou à son milieu familial de vie. Cette aide vise à prévenir ou à mettre fin à la maltraitance. »

Cette assistance vise d'abord à protéger l'enfant pour que ces faits cessent et que l'enfant reçoive l'aide dont il a besoin. Il peut être nécessaire d'informer la hiérarchie du club ou de l'association, de prévenir les services d'aide (SAJ, SOS-Enfants, autres services d'aide), de s'assurer qu'un suivi sera mis en place.

Les intervenants du sport doivent partager leur inquiétude, ils ne sont pas tenus au secret professionnel mais doivent par contre respecter un devoir de discrétion.



POUR Y ARRIVER

Il est essentiel de comprendre la différence entre le devoir de réserve et le secret professionnel.

DEVOIR DE RÉSERVE

Dans le cadre sportif et des loisirs, les coachs, entraîneurs, sont soumis à un devoir de discrétion, s'ils reçoivent des confidences des enfants. Ce devoir de réserve implique de la discrétion par rapport à ce que l'enfant nous a confié, **mais pas de garder le secret des confidences de l'enfant.** Au contraire, si un entraîneur apprend ou constate qu'un enfant va mal, qu'il est victime de différentes formes de maltraitance, qu'il est harcelé ou violenté par ses parents ou des tiers, **il doit intervenir et porter assistance à cet enfant.**

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC LE SECRET PROFESSIONNEL ?

Le secret professionnel oblige certaines personnes qui du fait de leur mission ou profession (assistants sociaux, médecins, psychologues, etc.) sont amenés à recueillir des confidences ou prendre connaissance de faits de nature privée, à ne pas divulguer ce qu'ils ont appris dans le cadre de leur mission ou profession. C'est une condition d'exercice de certaines professions, indispensable pour créer une relation de

confiance dans le cadre d'une relation d'aide et pour protéger la vie privée.

Exemple : un médecin sportif ne peut pas divulguer une maladie dont il a connaissance d'un enfant qu'il examine, un psychologue ne peut pas non plus divulguer les difficultés psychologiques de l'enfant. Dans certains cas et sous certaines conditions, le secret peut être partagé avec d'autres professionnels.
www.tupeaceledire.be/guide-pratique

RESSOURCES :

- ▶ Lorsqu'un collègue se répand sur une situation de maltraitance à tort et à travers. www.yapaka.be/videos
- ▶ En tant que professionnel, que partager des confidences d'un enfant et avec qui ? www.yapaka.be/videos
- ▶ Devoir de discrétion et secret professionnel : quelle différence ? www.yapaka.be/videos
- 📖 Analyse du RIEP (Recherche et Innovation Enfants – Parents – Professionnels) : secret professionnel ou devoir de discrétion le débat reste ouvert dans le secteur de l'éducation et de l'accueil d'enfants.
riepp.be/publications

TRAVAILLER SUR DES SITUATIONS PRATIQUES

Dans cette fiche, des mises en situations et des exercices pratiques vous permettront de réfléchir seul ou en équipe aux thématiques des guides.

NOTRE QUESTIONNEMENT ?

Comment se préparer au mieux pour faire face à des situations inquiétantes ?



REPÈRE

Prendre le temps en équipe ou seul pour répondre à des situations inquiétantes peut permettre de se préparer au mieux. Ce sera l'opportunité de

questionner votre politique de protection de l'enfance et de voir avec toute votre équipe comment travailler au mieux dans l'intérêt des enfants.



POUR Y ARRIVER

Nous vous proposons quelques situations venant de deux outils différents et complémentaires.

UN OUTIL D'AUTO-FORMATION EN LIGNE, GRATUIT, CRÉÉ PAR YAPAKA

qui vise à mettre en situation les animateurs, moniteurs sportifs, responsables d'un club sportif, chefs d'activités ADEPS, etc. autour de questions pratiques sur le thème de la maltraitance dans le sport. Ses ressources sont proposées aux professionnels afin de lui permettre de savoir comment réagir au mieux. Vous trouverez l'intégralité de cet outil sur mooc.yapaka.be ou en cliquant sur :



DES EXEMPLES DE SITUATIONS À TRAVAILLER SEUL OU EN ÉQUIPE :

- 🌸 Un enfant qui a révélé être maltraité demande de garder le secret parce qu'...
- 🌸 Comment réagir face à un membre de mon équipe qui dénigre un enfant ?
- 🌸 Il convient de solliciter l'avis de SOS Enfants...
- 🌸 Si je suis mal à l'aise d'évoquer avec mes collègues une situation difficile rencontrée avec un enfant...
- 🌸 Que faire quand un animateur sportif crie régulièrement sur les enfants ?
- 🌸 Un(e) collègue bouscule un enfant qui s'obstine à traîner dans le vestiaire.
- 🌸 Que faire lorsqu'un enfant ne dispose systématiquement pas de sa tenue de sport ?
- 🌸 Un parent dénigre systématiquement son enfant sur le terrain.
- 🌸 Un enfant éveille en moi des doutes quant à une situation d'inceste.
- 🌸 Un membre de votre équipe a des gestes déplacés ou des propos à caractère sexuel envers certains adolescents.
- 🌸 Une question sur la place de chacun : l'enfant a sa place.



LE GUIDE PRATIQUE POUR SOUTENIR LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANT CRÉÉ DANS LE CADRE DU PROJET PARCS.

N'hésitez pas à télécharger le guide sur le site tu peux le dire ou à le commander directement auprès de Défense des enfants Belgique.

www.tupeuxledire.be/guide-pratique



VOICI QUELQUES SITUATIONS À TRAVAILLER EN ÉQUIPE AFIN DE VOIR CE QU'IL CONVIENT DE METTRE EN PLACE :

- 🌻 Lors d'une activité vous apercevez un bénévole qui se moque d'un enfant devant le groupe et encourage le groupe à faire de même.
- 🌻 Vous réalisez que Léa (15 ans) est victime de harcèlement et de brimades par tous les autres enfants de l'équipe. Comment réagir ?
- 🌻 Un de vos entraîneurs a fait un signalement concernant un collègue et maintenant il y a un cas en cours de traitement. Un autre collègue lui reproche de porter atteinte à la réputation du club.
- 🌻 Votre organisation a signalé un cas de maltraitance aux autorités compétentes et est restée sans nouvelles.
- 🌻 La mère de Clara, 10 ans vient vous voir. Très énervée, elle vous signale que des photos de sa fille circulent sur le site internet de l'équipe de volley avec laquelle vous avez disputé un match la semaine dernière. Que faire ?



RESSOURCES :

🖥️ Playdagogie : utiliser le jeu sportif comme support éducatif afin de transmettre des messages de prévention et de sensibilisation aux enfants de 6 à 15 ans. www.play-international.org/pedagogie/mediatheque-pedagogique

Formations :

Université de paix - Descriptif de formation - Université de Paix (universitedepaix.org) (« Comportements difficiles » des enfants que faire ? - Accompagner les enfants dans la gestion des émotions - Gestion du harcèlement entre enfants)